

<b>Rapport du Secrétaire</b>	Secrétaire : F. MAURON	Présente les ressources humaines et l'activité des personnels.
------------------------------	---------------------------	--

**Le rapport du secrétaire vous informe sur l'activité des personnels au sein de votre Fédération. Leur travail au service de la chasse et des chasseurs est organisé d'après les orientations du Conseil d'Administration : c'est au Président qu'il revient de les faire appliquer et au Directeur d'organiser le travail des services pour y parvenir.**

Nous avons été interpellés sur les recrutements au sein de la Fédération à la suite des articles qui présentent les nouveaux arrivants mais pas les départs, laissant penser à une croissance incontrôlée des effectifs ! Comme chaque année, des départs, liés à des fins de contrat ou à d'autres projets personnels sont compensés par de nouveaux venus, intéressés par le travail mené par votre fédération. La vie des services est ainsi ponctuée par ces mouvements. Ces recrutements nous permettent de mettre le pied à l'étrier à de jeunes diplômés et d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes que nous recevons en service civique. Nous avons aussi cette année transformé plusieurs contrats en CDI pour assurer la stabilité et les perspectives de développement de notre Fédération.

**Aujourd'hui, votre fédération emploie 32 personnes répartis dans 3 pôles :**

**Chasse et faune**

**Administration et services publics**

**Habitats et territoires**

**Ces salariés travaillent sous des statuts différents.** Nous poursuivons nos engagements pour **renforcer** le service aux adhérents, **développer** de nouveaux projets cynégétiques, **poursuivre** le développement de programmes environnementaux innovants en faveur des habitats et des espèces, **mobiliser** des financements extérieurs. Tout cela a pour but de légitimer, faire accepter et intégrer la chasse dans la société, par nos actions, accompagnées d'une communication optimisée et le développement de notre influence dans les réseaux et la société.

Je parlerai maintenant du **pôle « administration-services publics » qui comprend 6 salariés**, sous la responsabilité de Laure Amandine LABOURIAUX. Gilles DAVID fera lui le point sur les actions techniques menées par les deux autres pôles.

L'année 2024/2025 a été marquée par des mouvements de personnels au sein du Pôle Administratif, et des changements de nos outils : logiciels guichet unique, télédéclarations des dégâts de gibiers, tableaux de bords financiers, ... Il a donc fallu se mobiliser, s'adapter et réorganiser le service pour assurer le bon fonctionnement de ce pôle, dont les missions sont transversales à toute la fédération, et en perpétuelles évolution, notamment ces dernières années avec un fort développement de nos activités. Dans ce contexte, chaque personne du pôle a su prendre sa part de responsabilité, pour assurer le bon fonctionnement du service.

Une année qui arrive pleine de nouveaux défis : la mise en place des comptes rendus d'expertises dégâts dématérialisés, la continuité du nouveau logiciel de la validation du permis, ...

Conformément aux missions règlementaires qui ont été confiées aux présidents des Fédérations départementales des chasseurs, nous avons en 2024 poursuivies les actions de gestion et de coordination des ACCA et des plans de chasse individuels. Nous avons traité pour les ACCA, leur constitution, les agréments, l'enquête publique et les droits d'opposition. Des procédures et un tableau de bord administratif ACCA sont mises en œuvre pour les différents dossiers : réserves, opposition, ...

Le logiciel de suivi du temps passé, EURECIA, permet d'optimiser la gestion des projets et des plannings des personnels et de produire un rapport d'activités précis sur les différentes missions et d'alimenter la comptabilité analytique. Il permet de justifier de manière précise toutes les actions menées par les services afin de les valoriser.

#### **Quelques chiffres pour terminer**

***Pour la saison 2024/2025, on observe une stabilisation du nombre de chasseurs avec 6926 adhérents soit un écart de 6 adhérents par rapport à l'année précédente (6932) ou - 0.09 %.***

***Les validations par internet représentent 50% des validations (en légère baisse de 3%).***

***On observe une augmentation du nombre d'abonnements au journal le Chasseur Jurassien avec + 10 % d'abonnements, soit 427 en plus cette année. Le taux d'abonnés aux chasseurs Jurassien par rapport au nombre de chasseurs est de 60%.***

A noter cette année ***une baisse de 2%*** du nombre de chasseurs ayant opté pour l'outil Chassadapt pour la déclaration des prélèvements. Attention à compter de l'année cynégétique à venir, les chasseurs n'ayant pas rendu leur carnet bécasse se verront automatiquement transférés sur l'application Chassadapt. L'avenir du carnet bécasse au format papier est compté.

Pour ce qui est des nouveaux permis, ils ont été 199 (dont 21% de femmes) à l'obtenir en 2024 à l'équilibre par rapport à 2023.

***En ce qui concerne les dégâts de gibier, essentiellement dus au sanglier***, pour l'année cynégétique 2023-2024, le trésorier vous en a parlé. Pour le personnel, cela représente 312 déclarations de dégâts qui ont été traités pour ***281 499 € indemnisés***. Ces indemnisations sont en baisse par rapport à 2022-2023 où nous avons enregistré 330 déclarations de dégâts pour environ 366 045 € indemnisés.

***L'enveloppe aurait pu être plus lourde sans la convention nationale dégâts mis en place par l'Etat qui finance 198 000 € sur 2024 qui explique en partie le résultat net plus important cette année.***

En conclusion, c'est, tout le personnel de la Fédération qui doit être remercié pour l'important travail administratif, souvent invisible, effectué dans l'intérêt de la chasse et des chasseurs.